

ADRIERS



INFOS

Automne 2017

**La présente édition nous permet
de vous informer sur :**

- Les différentes activités et manifestations
- Les dernières décisions municipales
- Les informations diverses

LA COMMISSION

- J. Dazas
- C. Deport
- L. Giraud
- L. Querrioux
- C. Souchaud



ACTIVITES HEBDOMADAIRES

Jour	Activité	Horaire	Lieu	Contact
Mardi	Taekwondo	18 h à 19 h	Salle Polyvalente	Martine EMERY 05-49-48-73-29
Mercredi	Porcelaine	9 h à 12 h	Maisonnée	Jeanne SOUCHAUD 05-49-48-73-18
	Ecole de foot	14 h 30 à 16 h 30	Stade L'Isle Jourdain	J. François CAZAUBON 06-87-46-97-74
	Bibliothèque	15 h 30 à 17 h 30	Maisonnée	Liliane QUERRIOUX 05-49-48-76-95
	Gymnastique	18 h 45 à 19 h 45	Salle polyvalente	Sylvie GAUTHIER 05-49-48-38-52
Jeudi	Patchwork	20 h 30 à 22 h 30 Tous les 15 jours	Maisonnée	Liliane QUERRIOUX 05-49-48-76-95
	Yoga	17 h 45 à 19 h	Salle polyvalente	Roger DURAND 05-49-48-09-51
Vendredi	Marche	A partir de 9 h 30	Départ Maisonnée	Annick DURAND 05-49-48-09-51
	Atelier d'éveil	9 h 45 à 12 h 15 voir planning ci-dessous	Maisonnée	Dolorès BONVARLET 05-17-47-00-80
	Vannerie	De 20 h à 22 h	Maisonnée	Roger DURAND 05-49-48-09-51
Samedi	Patchwork	De 14 h à 16 h 1 fois par mois	Maisonnée	Liliane QUERRIOUX 05-49-48-76-95
Dimanche	Marche	Voir planning sur panneau d'affichage	Départ Maisonnée	Roger DURAND 05-49-48-09-51

*Ateliers d'éveil : 8 décembre et 22 décembre

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

17 décembre: Pause Musicale

22 décembre: Noël de l'A. P. E.

24 décembre: Sortie Cinéma du C. de Loisirs

5 janvier : Vœux du Maire

21 janvier : Concours de belote du Comité de Loisirs.

10 février : Loto de l'Espérance Club Football

25 février : Loto des Donneurs de Sang.

DERNIERES DECISIONS MUNICIPALES

Ecole:

- Pour les activités périscolaires, l'Etat continue de verser 50 €/élève jusqu'en juin 2018. Au cours de ce trimestre, les enfants pratiquent du sport et de la musique. Une enquête effectuée auprès des parents d'élèves a montré qu'une majorité restait favorable au maintien du rythme de 4 jours ½ de classe. Le conseil est lui aussi favorable à ce maintien et est disposé à continuer de financer les activités périscolaires.

- Le transport des élèves lors des sorties pour activités culturelles est financé à 50% par l'ancienne Communauté de Communes du Montmorillonnais jusqu'en décembre.

A partir de janvier 2018, la nouvelle Communauté de Communes Vienne et Gartempe ne prendra plus en charge ces 50%. C'est donc encore la commune qui devra compenser.

- Une classe découverte aura lieu du 22 au 25 mai 2018 pour tous les élèves. La commune apportera son soutien par une subvention.

★ Trésor public :

Suite à la fermeture de la Trésorerie de l'Isle Jourdain, la gestion comptable et financière de la commune sera confiée à partir du 1^{er} janvier 2018 à la trésorerie de Montmorillon.

Le conseil, à l'unanimité, a voté une motion signifiant son refus d'une telle décision qui va à l'encontre du maintien des services publics en milieu rural. Une fois de plus, la proximité, l'efficacité et la prise en considération des personnes qui ont des difficultés à se déplacer sont oubliées et laissées de côté.

Pour la gestion des finances communales il est à craindre une moins grande disponibilité des agents du Trésor qui auront à gérer un nombre plus important de communes sans personnel supplémentaire.

★ Travaux :

Rénovation du logement 3, rue Principale (ancien presbytère).

- peinture : 2695,69 € TTC

- électricité : 3226,52 € TTC

Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

- menuiserie : (M. Malpeyre) 9052,53 € TTC

- démoussage de la toiture (M. Malpeyre) 986,70 € TTC

- clôture pour séparation du terrain : 462 € (Maisonnier)

Le loyer du bâtiment sera de 310 €/mois.

★ Mise aux normes accessibilité :

● *Maisonnée :*

- Plomberie, électricité et sanitaire : entreprise MPS 2189,30 €

- Menuiserie (cloisons) : entreprise Gransagne : 1083,25€

- Menuiserie (portes) : entreprise Gransagne : 6836,65 €
entreprise Le Dréau : 1743,50 €

- Maçonnerie : Desbordes Frères : 7560,00 €

- Electricité : C. G. E. D. : 171,00 €.

● *Salle polyvalente :*

- Plomberie, électricité, sanitaire : M. P. S. : 3970,40 €

- Menuiserie : M. Malpeyre : Cloisons : 342,00 € HT, Portes : 13917,00 € HT, Accès à la salle 917,00 € HT

● *Chapelle d'Entrefin :*

- Réfection toiture et charpente : M. Malpeyre : 8711,00 € TTC.

Subvention demandée à la communauté de communes.

● *Ecole :*

- Réfection du plancher à l'école maternelle : D. Gransagne : 4483,36 €

- Travaux de faïence dans la cuisine.

- Les travaux de la maison de Santé viennent de commencer.

★ Achats :

- **Matériel :**
 - Ordinateur portable : 418,80 € - Vidéo-projecteur : 418,80 € - 4 micros H. F. : 229,00 €
- **Véhicule électrique :** (remplacement du C15 diesel vieillissant)
 - acquisition du véhicule : 22972,76 € HT
 - remises diverses : 3685,00 €
 - bonus et super bonus écologiques : 10000,00 €
 - subvention état : 6993,60 €
 - autofinancement : 2294,16 €

★ Révision des tarifs :

- **Loyers des bâtiments communaux :** augmentation de 0,90% (indice IRL – INSEE)
- **Cimetière :** tarifs inchangés :
 - case colombarium : 500 € pour 50 ans, - concession : 120 €/m² pour 50 ans.
- **Assainissement :**
 - abonnement annuel : 48 € - consommation : 0,85 €/m³ - raccordement réseau : 400 €
- **Restaurant scolaire :** maintien à 2,25 €
- **Garderie :** maintien à 1 € le matin et 1 € le soir.
- **Salle polyvalente :**

Nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

Manifestations	Commune		Hors commune	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Période été du 01/05/ au 30/09				
Petite salle	31,00	56,00	66,00	102,00
Grande salle	46,00	92,00	102,00	243,00
Période hiver du 01/10 au 30/04				
Petite salle	41,00	66,00	77,00	132,00
Grande salle	56,00	112,00	122,00	283,00

- Cuisine: 90,00 € - Location supplémentaire pour le lendemain: 50,00 €

★ Statuts de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe :

La CCVG demande l'avis des conseils municipaux pour le transfert de la compétence voirie.

Le conseil a voté contre cette modification des statuts pour les raisons suivantes :

- perte de l'autonomie communale,
- peu de visibilité sur l'avenir,
- versement d'une somme pour la voirie sans certitude de la réalisation des travaux.

- reste de 64% de voirie à entretenir par la commune (problèmes de budget et d'appuis techniques).
- possibilité de perte de chantiers pour les entreprises locales (entretien et travaux d'élagage entre autres)

★ Elections sénatoriales :

Elles auront lieu le 17 décembre 2017. Ont été élus grands électeurs

Titulaires : Philippe Rose, André BERTHOMIER, Thierry RÔLE MILAGUET

Suppléants : Christophe SOUCHAUD, Laurence GIRAUD, Jean CHARRY

En réponse à VOLKSWIND

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres une information de la société Volkswind concernant le projet éolien de Tageau. Lors de sa réunion du conseil du 7 novembre le maire et les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont émis une nouvelle motion contre l'implantation d'éoliennes supplémentaires sur la commune.

En 2003, lors de l'étude pour l'installation d'éoliennes, la municipalité de l'époque, en accord avec le promoteur (Valorem) avait rejeté l'idée de trois parcs de 5 éoliennes, considérant que l'impact sur le territoire communal aurait été trop important. Le projet avait donc été revu pour l'implantation des dix machines actuellement en fonction.

Malgré plusieurs rencontres avec les responsables de Volkswind, plusieurs délibérations défavorables et contre l'avis unanime des élus, cette société a poursuivi ses études pour une installation de 10 éoliennes de 180 m de hauteur (30 m de plus que celles existantes).

En outre, aucune réunion n'a été organisée pour informer les habitants de notre commune, et toutes les démarches auprès des propriétaires ont été réalisées à l'insu des élus.

Contrairement à la société Valorem qui avait travaillé en parfaite collaboration et transparence avec les élus de l'époque et qui avait informé tout au long de l'avancée du projet les habitants d'Adriers, l'attitude de Volkswind est contestable, choquante et leurs procédés sont déplorables.

Ce projet étant soumis à enquête publique (prévue courant janvier) chacun pourra faire connaître son avis.

INFORMATIONS

★ Chantier loisir :

Les jeunes du groupe chantier loisir de la maison des jeunes de l'Isle Jourdain ont construit une cabane en brande sur le site des communaux de chez Ranger. Ils ont aussi confectionné des meubles avec des

palettes. Ils ont été aidés dans leur construction par deux retraités adeptes du travail manuel.
Voici donc une bonne occasion d'aller redécouvrir le site des communaux et l'œuvre des ados.

Assainissement non collectif :

Pour les travaux dans les résidences principales, une aide du département peut être obtenue. Se renseigner Eaux de Vienne SIVEER.

★ **Télévision :**

Le 23 janvier 2018, la commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT.
La recherche des chaînes sera une opération simple à faire, à partir de la télécommande du téléviseur ou adaptateur TNT.

★ **Location :**

Un logement communal de deux pièces est à louer 7, rue des Tilleuls. (Loyer 163,01 €). S'adresser à la mairie.

★ **Sentier d'interprétation :**

Il a été inauguré le 23 septembre et offre une excellente occasion de se promener et de mieux connaître le patrimoine (distance 3,5 km).

★ **Solidarité :**

Le conseil a voté un don de 150 € pour les victimes de l'ouragan *Irma*.

★ **Randonnée :**

Une petite balade nature animée par Monique ROULET et Fred du C. P. I. E. de Lathus aura lieu le 10 décembre. Rendez-vous à 14 h place de l'église.

Un diaporama clôturera l'après-midi à la Maisonnée.

★ **Bibliothèque :**

Beaucoup de livres ont été empruntés et n'ont pas été ramenés.

Les bénévoles font appel à notre bon vouloir pour vérifier si vous n'en avez pas oublié parmi vos livres personnels et vous remercie à l'avance de les rapporter.

Ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30.

S'il vous est impossible de venir dans ce créneau horaire vous pouvez les déposer en mairie.

★ **Environnement :**

La librairie associative Lir'ambulant vous invite à la projection du film "**Permaculture un véritable développement**" le vendredi 8 décembre à 20 h 30 salle de la Mairie.